

REUNION DU 06 OCTOBRE 2009

Le six octobre Deux Mil Neuf à 20 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M BAR, Mme AUBRY, M CHENNEVIERE, M. LEMUNIER, Mme GUILLEMETTE, M HUARD, Mme JOURDAN, M RENARD, M. SOULARD, M FERREY, Mme MAUPAS. , M VALLEE, M VICTOR

DEMISSIONNAIRES : Mme BOULAN, Mme SOHIER

Secrétaire de séance : M VALLEE

Conformité des installations d'assainissement des lieux de restauration :

Un arrêté doit être pris pour autoriser le déversement des eaux usées autres que domestiques des lieux de restauration dans le système de collecte et de traitement du SIA de Clécy- Le Vey.

Les établissements concernés sont actuellement les restaurants, les structures avec restauration collective, la boucherie.

Le Conseil Municipal est favorable aux contrôles liés à cet arrêté.

Aménagement et sécurisation d'accès piétons vers les bords de l'Orne

Monsieur le Maire présente des devis d'entreprises concernant l'aménagement et la sécurisation de plusieurs accès piétons vers les bords de l'Orne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter les devis des entreprises suivantes :

Entreprises	Travaux	Montant HT
Hellouin	Terrassement murs et bordures	3 843.60 €
Ferrari	Confection d'un mur d'accotement	10 984.00 €
Raux	Aménagement sentier et escalier	7 515.75 €
Gravelat	Abattage d'arbres	2 650.00 €
Gravelat	Chicanes	2 406.00 €
Gravelat	Rambarde sur mur	5 460.00 €
Gravelat	Rambarde sur chaussée	3 672.00 €
	TOTAUX	36 531.35 €

⇒ D'autoriser le Maire à faire les demandes de subventions

⇒ De charger le Maire d'effectuer toutes les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires pour mener à bien cette opération.

Contrats d'assurance

Après étude le Conseil décide de revoir les contrats d'assurance d'une partie des véhicules roulants permettant une économie de 475 € par an pour des garanties équivalentes.

La Responsabilité Civile, Dommages aux biens, Protection Juridique et Bureautique sont également modifiés de 16 918 € à 6 960 €.

Travaux en cours

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'avancement des travaux en cours.

Maîtrise d'œuvre ruisseau de la Poste

Compte tenu de la complexité de la réalisation du dossier de la partie exutoire, le Maire est autorisé à contacter le bureau d'études Burgeap qui a déjà réalisé l'étude du bassin versant.

Questions diverses

↳ Travaux des commissions – chemins – camping car – sports loisirs

La commission voirie a fait un inventaire des travaux à réaliser. Le choix des priorités reste à définir.

Le Conseil a décidé de faire une étude chiffrée pour un emplacement de service pour camping car près du terrain de tennis. (9 voix pour)

↳ Assainissement de la Faverie

Le Syndicat d'Assainissement Clécy- Le Vey a voté l'assainissement de la Faverie pour un montant de 178 000 €. Les travaux débiteront après accord de subventions de l'agence de l'eau

↳ Exonération taxe sur les spectacles saison 2010

Monsieur le Maire présente la demande du Clécy Moto Club concernant l'exonération de la taxe sur les spectacles pour la saison 2010. Les manifestations concernées sont le MotoCross National à Clécy Bellevue le 30 mai 2010 et la course sur Prairie à Clécy le 5 septembre 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder cette exonération.

↳ Cabane de chasse

Le Conseil Municipal propose à la Société de Chasse de Clécy de transférer la cabane de chasse actuellement à la Haute Bigne à titre précaire au terrain de motocross situé à Bellevue lorsque le PLU sera adopté et que le permis de construire sera accordé.

Le principe d'une subvention plafonnée à 2 000 € est accepté par le Conseil pour participer au déplacement de cette cabane.

↳ Bail garage

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un garage est libéré et que Monsieur Claude Gérard est le 1^{er} sur la liste d'attente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'augmenter le tarif de location du garage de 52.59 € à 55 € par trimestre à compter de l'entrée dans les lieux.

↳ Achats stands 3x3

Le Conseil accepte l'achat de 4 stands pour la mise à disposition aux associations pour un montant de 3 412 €.

↳ Glissière béton

Le Conseil Général va réaliser une glissière en béton à la Cambronerie en remplacement des barrières actuelles.

↳ Décision Modificative pour emprunt Calyon

L'emprunt Calyon n'a pas été correctement comptabilisé en 2008. La décision modificative suivante est nécessaire pour changer l'imputation de l'article 1641 à l'article 16441 puisqu'il s'agit d'un emprunt avec placement de trésorerie.

SECTIONS	Montant à diminuer	Montant à augmenter
Section d'investissement		
Numéro et intitulé du compte		
Dépenses 1641 : Emprunts en euros		1 000 000,00 €
Recettes 16441 : Opérations afférentes à l'emprunt		1 000 000,00 €
Total investissement	0,00 €	2 000 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la décision modificative telle que présentée.

↳ Apic mobilier urbain

Lors de la dernière réunion de Conseil, la société Apic avait été autorisée à implanter du mobilier urbain financé par la publicité.

La Société Apic nous a informé que cette implantation qui devait être gratuite aurait un coût de 3 000 € pour la commune. Le Conseil a donc décidé de ne pas donner suite.

↳ Eglise

Disfonctionnement des cloches, le problème est en cours de règlement. Il est également demandé un affichage à l'entrée de l'église.

↳ Foot

Suite aux problèmes de lancers de ballons sur le toit de la salle socioculturelle et pour des questions de sécurité, le Conseil a décidé l'enlèvement du but situé face à la salle.

La séance a été close à 23h45.